



Retrouvez l'essai complet en **▶ dernière page**

OM - AFFAIRE DES FUMIGÈNES

2 matchs à huis clos, mais avec sursis P.24

La Provence

VENDREDI 2 JUILLET 2010

MARSEILLE



laprovence.com / 0,90€

DÉBAT



Au cœur du projet du Parc des calanques

La Provence a reçu hier les intervenants du dossier, élus, experts, professionnels et associations concernés P.2,3 & 4



Version Femina

Demain avec votre quotidien

Au poste pour une trottinette

Dans le 6^e, un ado de 13 ans a été "embarqué" et menotté pour avoir roulé à trottinette P.6

Falsone ou pas Falsone?

Le supposé chef mafieux arrêté à Marseille prétend ne pas être Giuseppe Falsone, de Cosa Nostra P.35

0 20306 - 702 - 0,90 € - 0



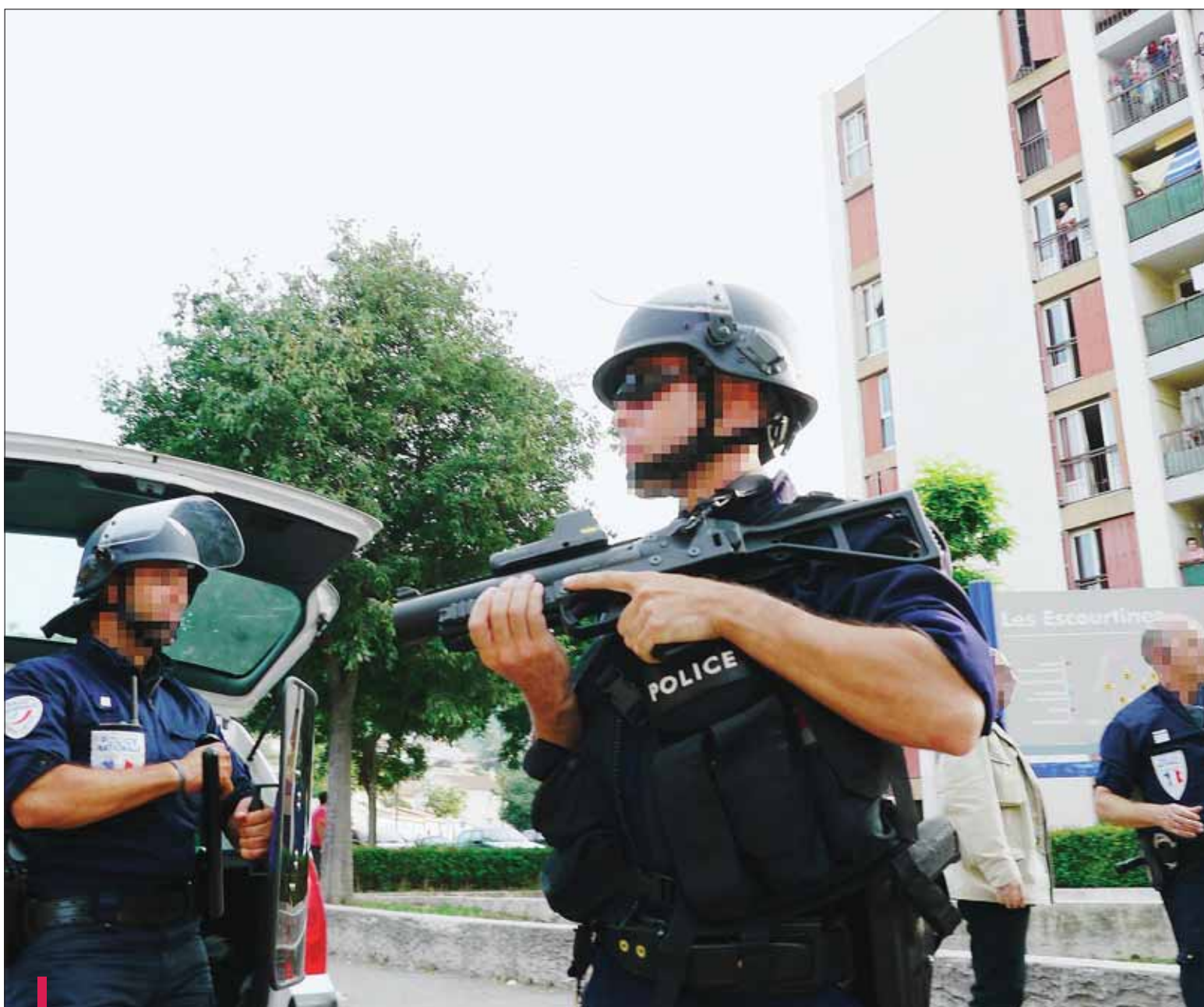
CAHIER 1 - N° 4766

*Journal respectueux de l'environnement, 100% papier recyclé

Une escroquerie à 1 milliard d'euros

Après les notaires, ce sont trois banques qui sont touchées par l'affaire de la société immobilière aixoise Apollonia. L'enjeu se monte à 1 milliard d'euros P.35

Descente anti-drogue à La Millière



Vaste opération anti-drogue hier aux Escourtaines, à La Millière (11^e). Demain, les policiers remettent ça dans un autre quartier de Marseille / PH. THIERRY GARRO P.6

FAN DE POKER ?

PARTOUCHE POKER DEEPSTACK

TOURNOI DU 16 AU 18 JUILLET

INSCRIPTION 550€, 50 000 JETONS ROUND : 1H

Et 2 tournois annexes :

Samedi 17 - inscription 300€

Dimanche 18 - inscription 150€

www.pasinoaix.com

MACHINES À SOUS • JEUX DE TABLE • POKER • RESTAURANTS • SPECTACLES • RÉCEPTIONS • SÉMINAIRES

21, AVENUE DE L'EUROPE - 13090 AIX-EN-PROVENCE • TÉL. : 04 42 59 69 00

MASINO Aix-en-Provence

PARTOUCHE.com Jeux & Divertissements

ROLEX

LE JASMIN

JOAILLIER-HORLOGER

80, RUE ST-FERRÉOL - MARSEILLE VI^e - TÉL. 04 91 33 25 71

L'horrible geste de la jeune "mère modèle"



M. Brice Grazzini, l'avocat de l'accusée, tentera de démontrer que sa cliente n'est pas une mère indigne. / PHOTO PATRICK NOSETTO

Elle est arrivée dans le box complètement assommée par les antidépresseurs, avec parfois un rictus énervant au coin des lèvres. Lætitia semblait flotter avec nonchalance sur la cour d'assises, lâchant parfois des "oui" vaporeux. Difficile donc de sonder l'âme de cette jeune femme de 23 ans accusée d'avoir rendu son bébé de 2 mois infirme à vie, le 10 mai 2008 dans son appartement marseillais. Délicat de comprendre pourquoi cette mère jusqu'ici "modèle" s'est soudain transformée en tortionnaire de nourrisson.

D'une voix atone, détachée, elle raconte: "Il pleurait. Je l'ai pris dans mes bras. Je n'arrivais pas à le calmer. Alors, je l'ai secoué et jeté par terre". "Et puis, vous l'avez repris et rejeté", complète le président. "Voilà!" acquiesce-t-elle, dans un mouvement presque enfantin. Elle attendra que son compagnon appelle pour le prévenir de "l'accident" et accusera son aîné, âgé de 2 ans, d'avoir porté les coups. Finalement, face aux accablantes expertises, elle consentira à dire la vérité. "J'ai été surpris par sa sérénité", rapporte un enquêteur.

Alors, Lætitia, mère indigne ou jeune femme fragile? Elle a 17 ans lorsqu'elle rencontre Yan-

nick, le père de ses enfants. Quatre mois plus tard, elle est enceinte. Une nouvelle qui n'était pas du goût de sa belle-famille. Tant bien que mal, le couple s'installe et deux ans plus tard, naît Loïck.

Mais le malaise est bien présent chez ce jeune couple, parent peut-être trop tôt. On ne se parle pas beaucoup. On se voit peu. On ne se fait plus trop confiance non plus. Une tromperie a jeté un froid. Lætitia est devenue méfiante. À 20 ans, sans avenir professionnel, coupée de sa famille et de ses amis, la jeune femme s'isole. "Je ne m'étais pas rendu compte qu'elle souffrait de la solitude", concède Yannick.

Alors ce tragique jour de mai, à l'heure du repas qu'elle allait encore passer seule, elle a craqué. Horriblement. Malmenant la chair de sa chair comme une vulgaire poupée. La tête de Loïck heurte le sol deux fois. Le choc sectionne les vaisseaux sanguins et compresse la boîte crânienne.

Aujourd'hui, Loïck ne marche pas, ne parle pas et doit s'asseoir dans une coquille. Son cerveau atrophié ne sécrète plus l'hormone du sommeil. Pour dormir, il lui faut un calmant. À 2 ans, il a toujours le crâne d'un bébé de 2 mois. Verdict ce soir.

Lætitia SARIROGLOU

JUSTICE ● Dany Leprince sera libéré le 8 juillet. La Cour de Révision a décidé hier de libérer Dany Leprince, incarcéré depuis 16 ans pour les meurtres de son frère, de sa belle-sœur et de deux de ses nièces, retrouvés morts à leur domicile de Thorigné-sur-Dué (Sarthe) en décembre 1994. Condamné à la réclusion à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 22 ans, celui qui fut surnommé le "boucher de la Sarthe" avait d'abord reconnu le meurtre de son frère, avant de se rétracter pour clamer son innocence.

● **Le fils d'un ex-ministre de la Justice en prison.** Fabien Chalandon, fils de l'ancien garde des Sceaux RPR Albin Chalandon (1986-1988), a été mis en examen et placé en détention provisoire, hier, dans une enquête sur une entreprise de jeux, Visionex, qui installe des bornes d'accès à internet dans les bars-tabacs. Il est poursuivi pour "infraction à la législation sur les jeux".

ENQUÊTE ● Après le drame de l'autoroute A13, un quatrième homme se livre à la police. Un quatrième suspect s'est rendu mercredi soir à la police dans l'enquête sur la mort de l'automobiliste roué de coups dans la nuit de samedi à dimanche sur l'A13. Le nouveau suspect, âgé de 23 ans, nie avoir participé à la bagarre. Une minute de silence sera observée lundi à 14h dans l'imprimerie où travaillait la victime.

Apollonia: des banques dans le collimateur des juges

Trois agences perquisitionnées et une nouvelle instruction pour escroquerie

Deux établissements bancaires lyonnais et la Caméfi-Crédit Mutuel à Marseille ont été récemment perquisitionnés à la demande de deux juges d'instruction marseillais. Depuis juin 2008, Catherine Lévy et Franck Landou enquêtent sur ce qui ressemble à une monumentale escroquerie aux investissements immobiliers défiscalisés. Un demi-millier de victimes - des professions médicales - se sont déjà constituées parties civiles, regroupées au sein de l'Anvi-Asdelvim.

Apollonia, société aixoise de commercialisation de programmes immobiliers, leur avait fait miroiter les bénéfices du statut du Loueur en meublé professionnel: défiscalisation avantageuse et acquisition de lots dans des résidences hôtelières, touristiques ou estudiantines. Tout cela sans bourse délier, les loyers devant couvrir le remboursement des emprunts. Par une démarche commerciale agressive, Apollonia obtenait la signature de liasses de documents en blanc. Les victimes se retrouveront fortement endettées, sans rapport avec leurs revenus aisés.

Mis en examen pour escroquerie en bande organisée, les dirigeants d'Apollonia, Jean Badache et son épouse Viviane, ainsi que les commerciaux, ont été incarcérés durant l'hiver 2009. Puis, cinq notaires ont à leur



Les dirigeants d'Apollonia, basée à Aix, ont été mis en examen pour escroquerie en bande organisée. / PHOTO EDOUARD COULOT

"On est allé à la pêche, la pêche a été bonne."

UN ENQUÊTEUR

tour été mis en cause par les juges, dont trois placés en détention provisoire aux Baumettes.

Les juges d'instruction semblent s'intéresser désormais au rôle des banques. Le montant des prêts accordés par une vingtaine d'établissements bancaires tourne autour d'un milliard d'euros. Ils auraient été accordés sur la base de documents falsifiés par Apollonia. Un commercial s'en est expliqué: "J'ai falsifié des documents des clients, notamment des relevés de comptes. Pour l'obtention du prêt, il fallait dissimuler, les crédits en cours pour tromper la banque, et une partie des débits visibles sur les relevés de compte des demandeurs."

Les banques - qui se sont constituées parties civiles - prétendent avoir été victimes de ces faux dossiers. "Nous n'avons appris l'existence d'autres prêts réalisés après les nôtres que lorsque nos clients ont connu des difficultés de paiement, confiait il y a un an un responsable d'un des établissements perquisitionnés. On voit des encours vingt fois supérieures à nos prêts". Mais les enquêteurs multiplient les exemples où les alertes existaient. De

nombreux extraits de comptes de demandeurs de prêts ne comportaient que la colonne "crédits", parfois même avec un solde débiteur. Les enveloppes d'expédition des offres de prêts portaient le timbre d'un autre département que celui des demandeurs et le délai de réflexion Scrivener n'était pas respecté. Le dépouillement des dossiers saisis lors des perquisitions pourrait convaincre les enquêteurs que, dans de nombreux cas, le dossier tel qu'il a été accepté aurait dû conduire au rejet ou à la demande de pièces complémentaires. "On est allé à la pêche et la pêche a été bonne", glisse un enquêteur.

Le parquet de Marseille a, par ailleurs, ouvert une information judiciaire contre X pour tentative d'escroquerie au jugement sur la base de plaintes de victimes surendettées. Poursuivies par les banques qui multiplient saisies et hypothèques en raison de leur défaillance financière, les plaignants s'indignent que les dossiers de prêt sur lesquels pèsent de larges soupçons de faux servent aux banques dans les procédures civiles, notamment devant les juges de l'exécution. "La banque, explique une victime dans sa plainte, utilise sciemment des faux dans les instances en cours pour obtenir des condamnations à notre encontre".

Luc LEROUX

MAFIA

"Je ne suis pas Giuseppe Falsone"

Arrêté à Marseille, ce chef supposé de Cosa Nostra a comparu, hier, à Aix.

Un hélicoptère en vol stationnaire sur le palais de justice d'Aix-en-Provence, des policiers du GIPN cagoules et armés comme des porte-avions... La justice a multiplié les mesures de sécurité pour le transfert de Giuseppe Falsone, considéré comme un chef de la mafia sicilienne Cosa Nostra. Il comparait hier, devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel qui examinait les deux mandats d'arrêt européens adressés par l'Italie après sa capture, le 25 juin, à Marseille.

Recherché depuis 11 ans, il habitait boulevard Notre-Dame dans le 6^e arr. de Marseille où il se disait "courtier de commerce

en gros". Italien, mais corrigé-t-il, "je me sens beaucoup Français." Polo blanc, cheveux bruns frisés, bras croisés, l'homme prétend qu'il y aurait erreur sur la personne. Il dément être Giuseppe Falsone, né le 28 août 1970 à Campobello di Licata, et assure se nommer Giuseppe San Filippo Fridola, né le 1^{er} mars 1974 dans une commune de la province de Catane. Mais la comparaison des empreintes digitales le désigne sans erreur possible comme le chef de Cosa Nostra à Agrigente en Sicile, choisi dans ces fonctions par Bernardo Provenzano, capo dei capi, le chef des chefs de Cosa Nostra. Un choix qui aurait été opéré alors que Falsone n'avait que 21 ans, en remplacement de son père Vincenzo Falsone, assassiné le 24 juin 1991 en même temps que



Une audience sous haute protection avec la présence du GIPN. / PH.P.N.

son fils aîné Angelo.

L'Italie le réclame notamment pour exécuter deux décisions de la cour d'assises de Palerme, l'une le 22 mars 2003 le condamnant à la réclusion criminelle à perpétuité pour assassinat, détention et port d'armes, l'autre le 18 novembre 2006 lui infligeant

douze ans et demi de prison pour participation à une organisation criminelle de type mafieux et déplacement frauduleux de valeurs, infractions commises entre 1997 et 2003.

Son avocate - commise d'office - a invité la cour à procéder à une demande d'information complémentaire auprès des autorités judiciaires italiennes pour "vérifier si les faits pour lesquels l'Italie demande la remise de Falsone sont véritablement poursuivis en France". L'audience n'aura duré qu'une quinzaine de minutes en présence de trois proches de Falsone alias San Filippo Fridola. La décision de la cour sera annoncée ce matin à 10 heures. En cas de remise, il pourra déposer un pourvoi en cassation.

L.L.

VOL

Vingt-sept toiles retrouvées à La Ciotat

Une histoire de fous que les gendarmes et la Justice traitent avec une prudence de Sioux.

La section de recherche de la gendarmerie de Marseille et le groupement de gendarmerie du Var ont retrouvé, avant-hier, 31 toiles volées dans un appartement de La Ciotat et 30 000 € dans une voiture. Le propriétaire - dont l'identité n'a pas été révélée - a été mis en examen (pour recel, semble-t-il). Il a rejoint en détention provisoire trois individus interpellés dans le cadre de cette affaire le 22 juin. Deux sont mis en examen pour vol en bande organisée et un pour recel.

Là où les choses se compliquent, c'est que 27 de ces tableaux - dont un Picasso - dont la valeur globale est estimée à près de 533 000 €, proviennent du vol de 31 tableaux dans une résidence privée de La Cadière d'Azur, dans la nuit du 30 au 31



Les tableaux - dont un Picasso - d'une valeur globale de 533 000 € ont été retrouvés dans l'appartement d'un particulier. / PHOTO PQR

décembre dernier. Reste à savoir si l'argent retrouvé provient de la vente des quatre œuvres manquantes. Et reste aussi à déterminer si les quatre autres œuvres retrouvées proviennent d'un autre

cambriolage. Mais ce n'est pas tout: il se murmurait hier que les gens arrêtés auraient en fait dérobé ces toiles à l'équipe de braqueurs qui avait commis le cambriolage. Hypothèse dont n'ont

voulu parler, hier à Toulon, ni le procureur, Marc Cimamonti, ni le colonel Diacono, commandant la section de gendarmerie de Marseille, ni le colonel Bitouzet, chef du groupement de gendarmerie du Var.

Les trois hommes se sont contentés de se féliciter de l'excellent travail des limiers et du juge d'instruction, Rachele Isabey et de la bonne coopération avec la sûreté départementale des Bouches-du-Rhône. Objectivement, le procureur n'a donné comme information que l'âge des impétrants (21, 22, 27 et 36 ans). Il a insisté sur leur "innocence présumée". Mais cette conférence de presse ressemblait bien à un coup de pied dans la fourmilière d'une enquête loin d'être achevée. Les Sioux sont sur le sentier de la guerre aux voleurs de tableaux.

Thierry NOIR

METRO.fr

Plus de 800 produits de nettoyage et entretien en un clic !

ASPIRATEUR NILFISK POUSSIÈRE GD320 Réf.: 0362376

Offre valable du 21/06 au 06/07

150€ HT TVA 19,6 + 0,84€ HT d'éco-participation

Tout METRO Equipement vient à vous. Plus de 20 000 références accessibles 24h/24.

METRO EQUIPEMENT À vos côtés pour défendre votre indépendance